

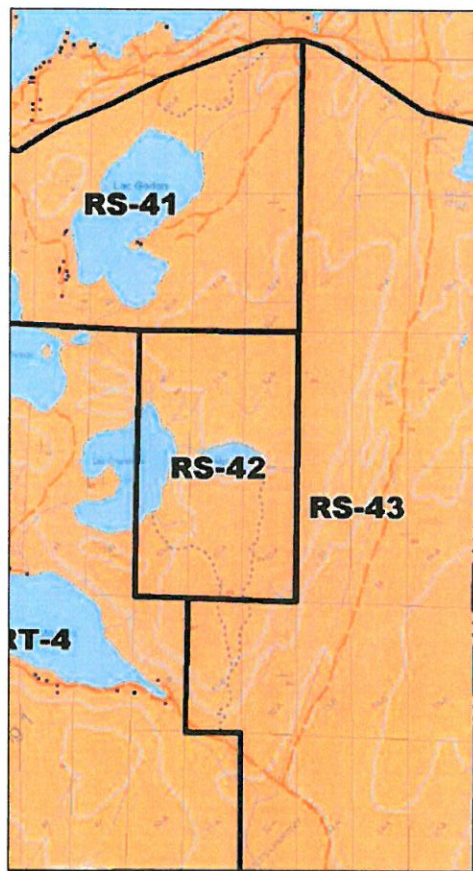
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage 424-2011, visant la municipalité de Chertsey.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, directrice du Service du greffe de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 17 juin 2019, le conseil a adopté, par sa résolution 2019-230, un Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 424-2011 afin de modifier les grilles d'usages et activités des zones RS-42 et RS-43 et d'y ajouter le plan d'aménagement d'ensemble Beside Cabins phase I.



2. Aux termes de la résolution 2019-230 de la séance ordinaire du conseil du 17 juin 2019 et de la résolution 2019-251 de la séance extraordinaire du conseil du 20 juin 2019, **une assemblée de consultation publique aura lieu le jeudi 11 juillet 2019, à 19 heures**, à la salle communautaire de Chertsey, au 333, avenue de l'Amitié. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.
3. Le Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 424-2011 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le Projet de règlement a été remis à la séance ordinaire du conseil du 17 juin 2019 et peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h et sur le site Internet de la municipalité au www.chertsey.ca

Donné à Chertsey, ce 21^e jour du mois de juin 2019.

M^e Joanne Loyer, avocate
Directrice du Service du greffe